

LE SPECTATEUR

J. B. BESSETTE
No. 28, Rue Wellington, Hull
A toujours a vendre des
fruits verts et en cannes, bon-
nans, pommes, poires, pr-
ches, oranges, citrons, fraises
de jardins, etc. Venez voir!

VOL. I NO. 18

HULL, P. Q., VENDREDI, 19 JUILLET 1889

UN AN \$2 ET \$1

LE "SPECTATEUR"

N. PAGE & Cie - Editeurs

BUREAUX ET ATELIERS
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'in-
térieur des populations ouvrières et agricoles du dis-
trict d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an, \$2.00
Six mois, 1.00
Montréal et Québec: Un an, 2.00
Six mois, 1.00
Tous autres endroits, 1.00

ANNONCES (mesure nonpareil)
Première insertion, 10 cts la ligne
Insertions subséquentes, 5 cts la ligne
Une fois par semaine, 8 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées
comme suit.

LE SPECTATEUR,
P. O. Boite 421 Hull, Canada.

"LE SPECTATEUR"

VENDREDI, 19 JUILLET 1889

Il est rumeur que l'Association
Ouvrière Conservatrice d'Ottawa,
sera bientôt dissoute.

Le général Boulanger, a l'inten-
tion de venir faire une visite au
Canada, l'automne prochain.

La fête des Acadiens sera cette
année célébrée avec pompe et éclat
à la Grande Anse. A part les cé-
lèbres du comté le comité a invité
les honorables P. A. Landry, P.
Poirier, A. D. Richard et M. le Dr
L. J. Belliveau.

L'hon. M. Laurier est allé à Mont-
réal, cette semaine, pour s'occuper
activement de la révision des listes
électorales. Il a convoqué deux as-
semblées au Club National, où il a
adressé la parole. Il a demandé in-
stantanément à tous ses partisans de se
hâter d'inscrire leurs noms sur les
nouvelles listes.

Chemin de fer Vaudreuil et Prescott

Le Canada a publié ces jours der-
niers, l'opinion des principaux citoyens
d'Ottawa, au sujet du chemin de fer
Prescott et Vaudreuil, et de l'octroi
d'un bonus par la ville à cette ligne nou-
velle. *Tot capita, tot sensus*, autant
d'opinions que de cervelles!!!

Dans les nuages

Expérience d'un acronaute

A Williamsburg, mardi dernier,
le professeur Hogan a fait un voyage
d'essai dans le navire aérien
Campbell. Une grande foule a
assisté à l'ascension et a acclamé
Hogan et l'ami qui l'accompagnait.
Le navire aérien se compose d'un
sac en soie en forme de cigare avec
un réceptacle de la même forme au-
dessus. Une batterie électrique reliée
à plusieurs propulseurs en toile
est le pouvoir moteur. Le corps du
navire était rempli de gaz.

Peu de temps après que la ma-
chine fut mise en mouvement, on
put voir les occupants travaillant à
la manœuvre dans une grande agi-
tation, et quelques minutes plus tard
l'un des propulseurs tombait sur le
sol. Le navire a parut dérangé.
Il tournait dans tous les sens comme
une toupie. Plusieurs fois il parut
virer bout pour bout, menaçant de
rejeter les occupants.

Ceux-ci paraissaient essayer de
descendre mais agissaient comme
s'ils n'en étaient pas capables. L'on
vit l'un des hommes grimper au
sommet, puis retourner vers son
compagnon. Immédiatement après,
le navire s'élança dans les airs et
disparut dans l'éloignement. La der-
nière fois bu'on les a vus, les occu-
pants étaient incontestablement en
grand danger.

Noyade a Thurso

Un jeune homme de 18 ans s'est
noyé mercredi dernier en se bai-
gnant dans la rivière Ottawa. Il n'y
avait qu'un instant qu'il s'était mis
à l'eau, quand s'étant éloigné un
peu du rivage, les crampes le
prirent. Il disparut bientôt pour
ne plus revenir. Ce jeune homme
travaillait chez M. Donald McLean.

Au Bassin du Lièvre

Les travaux de la nouvelle église
du Bassin du Lièvre, sont terminés
depuis quelques jours. La bénédic-
tion de l'église et d'une cloche,
aura lieu, lorsque sa Grandeur
Mgr l'Archevêque sera de retour
de sa visite pastorale. Ce sera
dans les premiers jours du mois
d'août.

M. G. A. Duval, qui a déjà
amassé, avec les profits d'un bazar
et d'une soirée, la jolie somme de
\$750, se propose de donner encore
une autre soirée avec le concours
d'un corps de musique d'Ottawa
qui sera là pour la circonstance.

Excursion a Vinton Comte de Pontiac

On verra dans une autre colonne,
l'annonce d'une première excursion,
organisée par M. l'abbé Ferreri de
Vinton.

Cette excursion est faite pour
une bonne œuvre, et comme toute
bonne œuvre elle doit être encoura-
gée: c'est pour venir en aide à la
construction d'une église catholique
à Vinton.

Mais outre la satisfaction d'avoir
contribué à une bonne œuvre il sera
bien permis de satisfaire des goûts
plus humains: et une des grandes
attractions de l'excursion, à Vinton,
sera sans contredit le grand pique-
nique de deux jours, qui aura lieu
le mardi et mercredi, 30 et 31 juil-
let.

A ce pique-nique, il y aura les
jeux le plus amusants, des courses
intéressantes en chaloupe, en yacht
en canot, à la nage, etc. Mais le clou
du pique-nique, sera de grandes
courses au trot, auxquelles, des trot-
teurs bien connus prendront part.
C'est de plus un avantage pour nos
amateurs de chasse et de pêche. Ils
pourront aller choisir un bon en-
droit, dans ces lieux qui foisonnent
de gibiers, pour établir le siège de
leur campement d'automne. L'har-
monieux corps de musique "La Lyre
Canadienne" accompagnera les
excursionnistes.

Qu'on s'y rende nombreux!!!

L'exécution par l'électricité aux Etats-Unis

La législature de l'Etat de New-
York a adopté une loi, en force de-
puis le 1er janvier, qui substitue à
l'ancien système d'exécution capi-
tale par la corde: l'exécution par
l'électricité.

Le premier condamné à subir
cette pénalité est un nommé Joseph
Kemmler un Allemand, trouvé coup-
pable de meurtre au premier degré
par la cour de Buffalo. Kemmler a
tuté sa maîtresse, Tillie Zeigler, dans
un accès de jalousie.

Il sera exécuté le 30 courant.
Le matin de l'exécution, le prison-
nier sera informé de son sort et on
lui donnera le temps nécessaire pour
s'acquiescer de ses derniers devoirs
religieux et pour faire ses adieux.

Quand l'heure sera arrivée, le
shérif pénétrera dans sa cellule et
lui lira l'ordre d'exécution. On lui
enlèvera immédiatement ses souliers
pour les remplacer par une paire
qui ressemble à des brodequins.

Dans la semelle, il y aura une
plaque de métal qui la couvre tout
entière et unie à des fils passant par
les talons. Pendant qu'un officier
accomplira ce changement, un autre
liera les mains du condamné en
avant de son corps et lui passera
autour des reins une forte lanière
de cuir, attachée sur le devant par
un anneau de métal et garnie de
deux crochets sur les côtes.

Pendant ce temps, un troisième
officier placera sur la tête du con-
damné un bonnet ou casquette en
caoutchouc noir, avec un petit mor-
ceau de métal sur le sommet. Ce
bonnet s'adapte exactement à la tête
du prisonnier et la couvre toute,
depuis le bas du crâne jusqu'au
front. A l'intérieur du bonnet, au
centre et près du bouton de métal,
il y a une plaque en cuivre, d'envi-
ron cinq pouces de diamètre, et qui
s'adapte à la partie de la tête qu'elle
doit couvrir. Les fils seront cou-
verts d'une éponge et saturés d'eau
salée, avant que bonnet soit mis sur
la tête du condamné.

Pendant toute la durée de ces
préparatifs, le prisonnier sera as-
sis sur une chaise dans sa cellule.
Cette chaise, qui ne diffère quant à
l'apparence, d'une chaise ordinaire,
mais qui a été faite dans un but
spécial, sera mise en communication
avec la batterie de la chambre voi-
sine au moyen de fils électriques.
Sans s'en douter, le prisonnier sera
alors soumis à un courant électri-
que trop faible pour qu'il s'en aper-
çoive, mais suffisant pour donner à
l'expert qui se trouve dans la cham-
bre voisine la mesure de sa force
de résistance, d'après le système
connu sous le nom de *Whetstone
bridge*. Ceci ne durera qu'un ins-
tant et aura lieu avant que les offi-
ciers aient terminé la toilette funé-
bre.

De la cellule, le cortège se dirige-
ra vers la chambre de l'exécution,
où les députés et autres personnes
auxquelles la loi permet d'assister à
l'exécution seront présents.

Au centre de l'appartement, sur
une plateforme de huit pouces de
haut, sera la chaise qui ressemble à
un fauteuil à la Voltaire. Le dos est
assez haut pour permettre à un
homme de sept pieds d'y appuyer
la tête.

Le siège et les bras sont en bois
unis sans aucune particularité.
Dans le haut du dossier, de chaque
côté il y a une rainure dans laquelle
de petits tuyaux glisseront, retenus
en haut par un anneau et au bas
par des poutrelles. Les anneaux
servent à recevoir les crochets de la
ceinture du condamné et les poutrel-
les à resserrer les tuyaux à l'en-
droit où les anneaux prendront les
crochets, ce qui variera suivant la
taille du prisonnier. Vis-à-vis la
chaise est un appui pour les pieds.
Ce banc ressemble à ceux que l'on a
dans les boutiques de barbier, ex-
cepté que le dessus est mobile et
peut-être fixé à volonté.

Deux fils flexibles, descendent
du plafond, l'un au-dessus du dossier
de la chaise et l'autre au-dessus de
l'appui pieds. D'un côté du mur, il
y aura un cadran attaché à un
instrument en cuivre. Une main du
cadran indiquera l'intensité du
courant appliqué aux fils. C'est là
tout l'appareil visible dans la
chambre de l'exécution.

En entrant ici le condamné sera
conduit à la chaise. Il y sera aussitôt
poussé. En un instant, les cro-
chets seront passés dans les anneaux,
et ceux-ci seront maintenus par les
poutrelles: les pieds seront liés au
banc. Les fils suspendus seront
attachés, l'un au bouton du bonnet
l'autre aux fils des talons. On
jette alors un voile noir sur la
figure du condamné, les officiers
s'éloignent de la chaise, le courant
est produit et tout est fait... le
condamné n'est plus de ce monde.

La balance du Fonds de Banqueroute
de M. E. J. Faulkner sera vendue sans
réserve par le soussigné. Hards faites,
Mousselines, Chapeaux, Etouffes à Robes.
Les marchandises seront sacrifiées. G.
LAFOND, No. 100, rue Principale,
Hull.

L'administration de notre journal ne
sera responsable d'aucun compte con-
tracté en son nom à moins d'un ordre
signé par le directeur.

L'administration ne reconnaîtra au-
cun reçu donné en son nom à moins que
ce reçu soient donnés par nos collec-
teurs autorisés.

L'ADMINISTRATION.

Grand Pique-Nique

2-JOURS de FETE-2

Vinton, comte de Pontiac

Première excursion organisée par M.
l'abbé Ferrerie, pour aider à la con-
struction d'une église catholique, de
Vinton MARDI ET MERCREDI,

30 et 31 JUILLET

Par le chemin de fer du Pacifique et
la nouvelle ligne du Pontiac.

Il y aura un Grand Pique-Nique,
jeux, courses, sauts, discours, musique,
course en chaloupes, en yacht, en can-
ot, à la nage.

Grandes courses au trot

La fête durera 2 jours, les billets de
passage sont bons pour 2 jours. Prix
\$1.50 aller et retour. Départ à 7 hrs.
du matin, de retour le même soir à 10
hrs, où le lendemain à la même heure.

Le corps de musique "La Lyre Ca-
nadienne" d'Ottawa accompagnera les
excursionnistes.



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

MALLES FERMETURE

A.M. A.M. P.M. P.M.

Ottawa..... 9 20 4 15 7 00

Montréal..... 5 55

C. P. R..... 5 55

Gatineau..... 7 45

ARRIVEE

A.M. A.M. P.M. P.M.

Ottawa..... 7 00 10 30 13 0 5 30

C. P. R..... 1 30

Gatineau..... 4 15

Les lettres destinées à l'enregistrement
doivent être mises à la Poste 15 minutes
avant la clôture des malles précédentes.
Heure du bureau: de 8 a.m. à 8 p.m.
Mandats sur la Poste et la Banque
d'Epargne, de 9 a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,

Bureau de Poste Hull, Maître de Poste
Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLES

ARRIVEES

A.M. P.M.

D'Ottawa et Hull,
tous les jours, dimanches ex-
ceptés..... 2 00 6 00

De Heyworth, Eardley,
Onslow, Bristol, Portage du
Fort, les dimanches exceptés 10 30

FERMETURE

A.M. P.M.

Pour Ottawa et Hull, tous
les jours, dimanches exceptés 10 03 00

Pour Heyworth, Eardley,
Onslow, Bristol et Portage du
Fort, tous les jours, dimanche
excepté..... 5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement
doivent être mises à la poste 15
minutes avant la clôture des malles
précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la poste et la Banque
d'Epargne de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS,

Bureau de de Poste, Maître de Poste,
Aylmer Mai 1889.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marches de Hull et d'Ottawa

19 JUILLET, 1889.

Beaucoup de fermiers aux marchés
de samedi.

Les légumes étaient en abondance et
les prix s'en ressentent.

Le veau 1 en grande quantité se ven-
dait à très bas prix, de 5 à 7 cents.

Le mouton restait à 7 et 10 cents
comme moyenne, mais il s'en est vendu
pour 14 cents.

Beaucoup de volailles à des prix gé-
néralement raisonnables.

Les bouchers achètent beaucoup sur
les marchés, ce qui empêche une plus
forte baisse dans les prix.

FARINE:

Double ext. baril..... 6 25 à 6 50
Extra "..... 6 60 à 6 70

PRODUITS DE LA FERME:

Beurre en tinette par lb 0 23 à 0 25
Beurre en moule " 0 22 à 0 25
Fromage " 0 11 à 0 15
Œufs par douzaine..... 0 12 à 0 14

LARD:

Lard pré par 100 livres 8 00 à 8 50
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Côtelettes " 0 12 à 0 13
Jambon " 0 12 à 0 15
Lard ordinaire " 0 10 à 0 13

GRAIN:

Fèves, par minot \$1 25 à 1 50
Pois "..... 60 à 70
Barley "..... 50 à 60
Avoine "..... 38 à 45
Blé "..... 65 à 75
Blé d'autr "..... 1 00 à 1 10

VIANDES:

Beuf par 100 lbs..... 0 00 à 0 00
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Rôti de boeuf " 0 8 à 0 13
Bouilli de boeuf " 0 6 à 0 10
Mouton " 0 8 à 0 10
Veau " 0 6 à 0 10

POISSONS:

Traite par livre..... 0 10 à 0 15
Poisson blanc "..... 0 10 à 0 15
Saumon "..... 0 25 à 0 30
Morue "..... 0 5 à 0 6
Haddock "..... 0 4 à 0 5

LÉGUMES:

Patates par sac..... 0 40 à 0 50
Celéri par douz..... 0 00 à 0 00
Navets par minot..... 0 25 à 0 30
Carottes par sac..... 0 50 à 0 60
Chou par douz..... 0 25 à 0 30
Oignons par sac..... 0 80 à 1 00
Miel par livre..... 0 20 à 0 24
Pommes par baril..... 1 00 à 2 50

Joseph Cote

CHAPELIER

No. 114, Rue Rideau,
OTTAWA

T. St. JEAN

Marchand et Fabricants de

CHAUSSURES

No. 64 Rue Britannia, Coin de la Rue
Albert et 116 Rue Principale,
Bloc Filteau.

Toujours en mains un assortiment très
complet de Chaussures pour Hommes,
Femmes et Enfants à très bon marché.

A. J. RIBOUT,

Tailleur,

128 Rue Principale, Hull

Habilllements faits à façon. Coupe
garantie. Couture de 1ère classe,
PRIX MODÉRÉS.

Nettoyage et Reparage fait
promptement et à bas prix.

Abonnement à la campagne \$1.
Questions agricoles traitées dans
chaque numero.

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE, HULL

Ancien Magasin de E. J. Faulkner

MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES

Pour les Dames.

TWEEDS, CHAPEAUX ET ARTICLES DE
FANTAISIES POUR MESSIEURS

Habilllements faits sur commande.
Hards faites, Etc., Etc.

A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND,

No. 100 Rue Principale, Hull, vis-a-
vis l'église Anglaise.

A. COUTURE

HORLOGER ET BIJOUTIER

NO. 96 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Je viens de recevoir le plus grand choix
de montres en or et en argent, Jones,
Bagnes et Bijoux de toutes sortes,
Lunettes et Lorgnons.

Toutes les commandes sont exécutées
à court délai.

Ouvrage garanti. Prix modérés.
Une visite est sollicitée.

A. COUTURE.

J. A. VIAU

Marchandises Seches, d'Etape et de Fantaisies

NO. 108 RUE PRINCIPALE, HULL

J'invite spécialement les dames à venir
examiner mon assortiment qui est le plus
complet et des mieux choisis.

N'oubliez pas l'adresse

J. A. VIAU

No. 108 Rue Principale, Hull.

N. B.—Assortiment considérable de
Tapis et Prelarts.

Atelier de Marbre et Granit d'Ottawa

J. W. McDonald, Prop

Fabricant et Marchand de

MARBRE ET GRANIT

Monument, Epitaphes, Entourages
de lots de Cimetières, Etc., Etc.

COIN DES RUES

WELLINGTON ET SPARK,
OTTAWA, Ont.

P. E. CARON & FRERES

IMPORTATEUR DE

Marchandises de Nouveautés,
d'Etapes et de Fantaisies.

Tweeds, Serges, Draps et Cha-
peaux. Habilllements faits sur com-
mandes.

Un département de Modes est attaché
au magasin sous la direction des

Mlle. CARON

A bon Marche. — Venez Voir.

Elegantes Chambres Dentales a Hull

Dr. B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENDISTE

Bloc Gayette Rue Principale, vis-a-
vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système
tout-à-fait nouveau, 15 minutes après
l'extraction des dents naturelles. Pas de
douleurs. Gaz, chloroforme ou éther ad-
ministrés.

Librairie Lapierre

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut
désirer en livres, papeterie et objets de
bureau.

Spécialités: Encadrement, Tapiserie,
Rideaux à ressort. Travaux faits rapide-
ment.

Dépôt des Journaux de

Quebec, Montreal et Ottawa.

Une Visite est Sollicitée.

F. X. MARTIN MARCHAND TAILLEUR, No 110 rue Main enseigne du SOLEIL D'OR. GRAND SPECIALITE dans les lignes suivantes: Tweeds, Serges Francaises, Tricots Venitiens Francais, Hards fait pour Hommes et Enfants, Chapeaux de toutes Especies, Valises, sacs de voyages, etc. Le tout au plus bas prix. Une visite s'il vous plait

ARTICLES DE MERCERIE

**BRYSON,
GRAHAM**

ET CIE.,

**RUBANS
GANTS
DENTELLES
BAS
CORSETS**

**Bryson, Graham & Cie.,
146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.**

Employez seulement le fil Clapperton,
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

**"LE SPECTATEUR"
VENDREDI, 19 JUILLET 1889**

Cachotterie criminelle

Le *Canada* qui peut être ses heures,
journal humoristique, nous donne la
perle suivante: sous le titre de *Cachot-*
terie:

Les endormeurs qui cachent aux
citoyens de Hull la véritable condition
sanitaire de leur ville sont plus crimi-
nels qu'ils ne le croient ou trop igno-
rants des faits positifs pour s'arroger
la mission d'éclairer une population.
Si c'est par flatterie qu'on cache la
vérité, la flatterie est encore plus détes-
table que nous le croyions. Si c'est par
crainte, pourquoi ne prend-on pas le
sage parti de se taire. Ce ne sera alors
qu'un demi mal.

C'est renversant !!!
Le *Pic* de cette note voudrait-il
spécifier davantage l'accusation, contre
ces "endormeurs" qu'il cache aux
citoyens de Hull? S'il ne le fait pas
il est plus criminel qu'il ne le croit
ou trop ignorant des faits positifs (sic)
pour s'arroger la mission d'éclairer une
population? Pourquoi, ne pas dire de
suite qui a pu cacher aux intéressés,
l'état sanitaire de la ville de Hull.
Pourquoi, si c'est la vérité, ne pas
nommer une responsabilité capable de se
défendre? C'est lâche comme attaque,
et déloyal comme accusation. Mais
ce n'est pas la vérité ou bien, elle n'est
pas dite toute entière, et nous pouvons
retourner la phrase: "Si c'est par
flatterie qu'il cache la vérité, la flatterie
est encore plus détestable que nous le
croyions. Si c'est par crainte, pour-
quoi ne prend-il pas le sage parti de se
taire? Ce ne sera alors qu'un demi-
mal."

Nous doutons fort que l'auteur de
cet entrefilet puisse résister à l'effet
brutal de sa prose. Il sera à l'avenir,
nous l'espérons, plus particulier dans
ses accusations de *cachotterie*, c-à-d,
d'après la définition propre de ce mot,
sur des choses peu importantes.

Nous attendons l'explication de ce
réveillé hostile aux endormeurs en répé-
tant avec la chanson: "Fais voir ta
tête au lanlaire."

Le "Spectateur" a dit ce qu'il de-
vait dire sur l'état sanitaire de la ville
de Hull; et nous défions qui ce soit
de prouver la moindre erreur sur ce
que nous avons écrit; car nous avons
fait la visite des lieux mentionnés, en
compagnie d'hommes compétents à ju-
ger cet état de choses.

Un Hotel de Ville a Hull

Il y a eu un an le 5 juin dernier
qu'un terrible incendie, se propageant
de l'hôtel de ville qu'il a détruit, aux
maisons qui l'avoisinaient, a changé
presque tout un quartier prospère, en
un monceau de ruines fumantes.

Aujourd'hui, presque toutes les de-
meures détruites par l'élément dévas-
tateur, ont été rebâties plus belles et
plus riches, et nous serions tentés de
nous écrier: A quelque chose malheur
est bon; si ne nous fallait pas consta-
ter avec peine que l'hôtel de ville dont
la nécessité se fait si cruellement sentir,
n'est reconstruit qu'à l'état d'embryon,
dans l'esprit de la majorité de notre
conseil municipal. Que font donc nos
édiles, se demande-t-on partout, qu'at-
tendent-ils pour rebâtir cette hôtel de
ville?

On sait qu'un règlement a été passé
et adopté, pour prélever l'argent néces-
saire à la construction de cet édifice;
et d'autres ouvrages, de sorte qu'on ne
saurait raisonnablement objecter qu'il
n'y a pas de fonds. Au contraire, tout
devrait plutôt nous faire hâter la re-
construction de l'hôtel de ville; puisque
le résultat immédiat serait de parer aux
inconvenients nombreux qui résultent
du fait que les bureaux des affaires de
la corporation sont placés séparément
aux quatre coins de la ville. Nous
avons les bureaux du greffier de la cour,
de l'ingénieur de la cité et de l'inspec-
teur des travaux publics à l'ancienne
place de l'hôtel de ville. Le bureau du
Secrétaire trésorier est situé sur la rue
Albion, celui de la station de police sur
la rue Church, et la cour du Recorder
sur la rue Principale.

Si nous voulons voir M. le Recorder,
il nous faudra parcourir tous ces en-
droits, car ce M. n'a pas de bureau
attitré; vu que la corporation ne lui
en fournit pas depuis le dernier incen-
die. Si on a affaire avec la corporation;
il faudra passer par tous ces bureaux
pour tout régler.

Mais ce n'est pas là le plus grand
mal, l'apathie inexplicable du conseil,
nous en cause bien d'autres. Voici un
exposé succinct des dépenses faites de-
puis l'incendie par la corporation pour
l'entretien de ses divers bureaux. Elle
a dépensé \$1200. à \$1400. pour con-
struire la bicoque où le greffier de la
cour, l'ingénieur et l'inspecteur de la
ville ont le siège de leurs affaires. Elle
paye \$250 de loyer par année pour la
salle Aubry, et \$100. à M. Faulkner
pour la station de police. De plus elle a
dû déboursier près de \$300. pour ren-
dre quelque peu habitable ces différents
endroits. Et si nous réunissons tous
ces montants ensemble, nous trouverons
la forte somme de \$2050. ce qui est
un très joli intérêt pour le coût
d'un hôtel de ville, et si nous ajoutons
le loyer de l'année courante pour ces
bureaux \$350, nous arriverons à la
somme de \$2400.

Il est donc évident que l'apathie ou
l'insouciance condamnable, ou une
mauvaise foi criante de la part de la
majorité du conseil nous fait perdre
une forte somme d'argent, outre qu'elle
apporte beaucoup de troubles et de
retards dans toutes les affaires muni-
cipales.

Il est temps, et plus que temps de
commencer les travaux de cet hôtel de
ville, qui est d'une urgente nécessité.

A nos Abonnés

Le journalisme est peut-être le
métier le plus ingrat qu'il y ait au
monde; car c'est celui pour lequel on
est le moins retribué. Les abonnés et
les annonceurs dans un journal, ne
sont généralement pas assez exacts
dans le paiement de leur dû.

Un journal qui veut vivre, doit
veiller de près à ses affaires. Il fait
sa vie avec de bons *bons sonnants*, mais
il est trop souvent obligé de répéter
le mot du poète: *apparet rari*. Qu'ils
sont rares !!!

Le "Spectateur" demande humble-
ment à ses obligés, de faire bonne
figure à ses représentants collecteurs.
Les bons comptes font les bons amis.

—Le Revd P. Therrien supérieur
des Oblats au Témiskaming est l'hôte
de P. P. Oblats de Hull.

Nos Sociétés de Bienfaisance

Il y a quelques années, un cer-
tain nombre de citoyens de notre
ville, animés d'un esprit d'union et
de charité, s'assemblaient pour
fonder une société de secours mu-
tuel, destinée à faire un bien im-
mense parmi les classes ouvrières
de Hull. Ils jetaient les bases d'un
édifice, qui devait abriter beaucoup
de membres, et à l'ombre duquel,
beaucoup de familles éprouvées de-
vaient venir trouver des secours,
des sympathies et des consolations.

En établissant cette association,
les fondateurs n'avaient pas en vue
leur intérêt personnel proprement
dit; un but plus louable s'imposait
à leur noble entreprise. C'était de
tendre une main secourable aux
membres de la société unis par la
maladie, de subvenir aux besoins
urgents des familles plongées dans
le malheur, et de secourir les veuves
et les orphelins en détresse.

Cette entreprise, comme toutes
les bonnes œuvres, devait rencon-
trer de graves difficultés. Déjà
précédemment, des sociétés de Bien-
faisance avaient existé dans Hull,
entr'autres une Société St Joseph.
Ces différentes associations, faute
d'union, et par suite de la mal ad-
ministration de leurs affaires,
avaient failli à l'exécution de leur
tâche. Ces naufrages avaient beau-
coup irrité les membres de ces so-
ciétés, lesquels, après avoir long-
temps payé leurs contributions et
leurs redevances, dans l'espoir que
leur famille en retirerait un jour
quelque bien, avaient vu, dans la
ruine de leur société, leurs espéran-
ces déçues, leurs rêves anéantis. Et
voilà pourquoi tout le monde était
si défiant lorsque s'organisa la flo-
rissante association qui nous occupe
présentement.

Encore n'est-ce là qu'une des
plus petites difficultés que les fon-
dateurs eurent à surmonter. Mais
ils ne se rebâtirent pas. Ils
n'étaient que douze, et douze suffi-
rent pour asseoir leur société sur
une base solide et inébranlable. Ils
luttèrent avec une énergie constante
et inexpressible contre tous les
obstacles qui s'opposaient à leur
marche, et, comme toujours
le courage et la constance
furent victorieux. Leurs efforts
persévérants ne recueillirent
d'abord que de faibles adhésions,
ne produisirent que peu de fruits.

Après 17 mois d'existence, la
somme des recettes ne s'élevait qu'à
\$75. Chaque membre se multipli-
ait pour trouver de nouveaux amis,
de nouveaux associés. Leur socié-
té faisait sans cesse le thème de
leurs conversations. Ils en parlèrent
à l'ouvrage, dans les veillées
de famille et d'amis, en un mot, par-
tout, jusqu'à ce que chacun eût
gagné une nouvelle recrue, qui,
à son tour, en amenait une autre: et
c'est ainsi qu'ils firent de leur
union, une association forte, unie
et prospère.

La Société St Joseph, fondée en
1883, compte aujourd'hui 600 mem-
bres, tous dévoués les uns aux
autres, et travaillant continuelle-
ment à l'avancement de leur œuvre
commune. C'est un résultat plus
que satisfaisant. C'est une grande
consolation pour les fondateurs, de
voir leur œuvre si prospère et si
florissante aujourd'hui. Grande
doit être leur joie lorsqu'ils songent
à toutes les misères qu'ils ont sou-
lagées, aux pleurs qu'ils ont essuyés,
aux sanglots qu'ils ont prévenus.
Une somme de plus de \$900 a déjà
été affectée à payer les bénéfices
dits de mortalité aux veufs, et aux
veuves, car il ne faut pas l'oublier,
la société St Joseph aide aussi ceux
de ses membres qui ont le malheur
de perdre leur épouse.

Depuis le 1er juillet l'an dernier,
un montant de \$510 a été payé
pour bénéfices dits de maladie.
Combien de misères cette somme
n'a-t-elle pas prévenues dans nos
familles! Combien qui, sans le se-
cours de leur société, auraient eu
souvent à boire à la coupe de l'a-
mertume et de la désolation? Oui,
nous n'hésitons pas à le proclamer:
ceux qui ont fondé cette Société de
secours, ont bien mérité de notre
population, et ont acquis, à un titre
irrévoqueable, notre respect et notre
reconnaissance. La société St Joseph
possède maintenant une magnifique
bâtisse en pierre, sur la rue Princi-
pale: c'est là que se font les délibé-
rations de la société. Cette bâtisse, du
coût de \$6,000, est de nature à en-
orgueillir à bon droit tous les mem-
bres de cette société, car elle est la
propriété de tous et de chacun
d'eux.

Quelques années plus tard, en
1885 croyons-nous, une autre asso-
ciation, ayant un but analogue à
celui de la précédente, se formait
sous le nom d'Union St Thomas.
Les fondateurs de cette société,
bien que marchant sur un sentier
déjà battu par leurs devanciers,
eurent aussi leur part d'obstacles.

Mais ils les surmontèrent cou-
rageusement, et arrivèrent sûrement
au port du succès. Cette société
avance rapidement dans la voie de
la prospérité. Elle a, à sa tête, des
officiers de mérite et de dévoue-
ment.

Les membres sont parfaitement
unis entre eux, et c'est ce qui fait
leur force, car le vieil adage est
toujours vrai: "L'union fait la
force."

Bien que jeune encore, cette so-
ciété a fait un grand bien parmi
nous. Elle compte à peu près 250
membres, elle a payé, dans l'espace
d'une année la somme de \$462
pour bénéfices de mortalité, et celle
de \$195 pour bénéfices de maladie.
C'est une association qui fera cer-
tainement son chemin, car elle pos-
sède les éléments vitaux qui rendent
les sociétés fortes et invincibles.
Nous ne pouvons faire autrement
que de la féliciter des succès obtenus
et lui en souhaiter encore de plus
grands.

Elle marche de pair avec sa
digne aînée, l'Union St Joseph.
Une noble émulation, une digne ri-
valité règnent entre les membres
des deux sociétés. Tous ambitieusement
pour leur œuvre respective,
les plus beaux succès, les plus larges
palmes. De cette louable ambition,
il ne peut sortir que du bien.

Cependant, il restait encore une
lacune à combler. Quelques-uns de
nos citoyens y songèrent. Les
deux sociétés, dont nous venons de
parler, ne recevaient pas dans leur
sein, les vieillards et les infirmes.

Ceux-ci se trouvaient donc pri-
vés de la joie intérieure que l'on
éprouve à faire du bien, à soulager les
souffrances. L'espoir consolant d'être
se courus aux jours d'adversité, leur
était aussi enlevé. Mais une œuvre
devait s'élever pour parer à ces
éventualités, et ce fut la société
St Jean Baptiste.

Cette société, qui reçoit dans son
sein, tous les citoyens, sans distinc-
tion d'âge et de condition, moyen-
nant un faible prix d'entrée, et qui
se maintient par une modique
contribution annuelle, a déjà payé,
depuis sa fondation en 1885, la
somme de \$910, pour bénéfices de
mortalité et dépenses de funérailles.
Elle compte aujourd'hui 312
membres et son nombre augmente
tous les jours.

Ainsi qu'on peut le voir, notre ville
est parfaitement bien munie d'asso-
ciations de Bienfaisance. Les espé-
rances de la majorité de nos familles
sont entre les mains de ces diffé-

rentes sociétés. C'est le coffre-fort
de notre population. Aux jours de
maladie, on va y puiser les secours
que nous donne une main amie. On
s'y procure le nécessaire, et le voile
du découragement et du désespoir
est déchiré. L'avenir nous apparaît
sous des couleurs moins sombres, et
l'on se dit courage et Merci!

Ces différentes œuvres doivent
exister au milieu de nous. Deux
moyens leur procureront l'existence:
L'union et l'encouragement des ci-
toyens. Que tous les membres qui
en font partie ne fassent qu'un
lorsqu'il s'agit des intérêts de leur
société! Qu'ils retranchent soigneu-
sement de leurs discussions toute
personnalité abjecte, toute animosité!
Ils ont tous le même but; ils ne
peuvent différer d'opinion que sur
les moyens à adopter pour y parve-
nir. Jamais les mesquineries, les
jalousies et les rancunes ne devaient
se faire jour parmi eux. Ils devraient
toujours se rappeler, que c'est dans
l'union, et dans l'union seulement,
qu'ils procureront à leurs différentes
sociétés les succès qu'ils ambi-
tionnent et qu'elles méritent.

Les membres ne doivent pas, non
plus se laisser arriérer. Pour répon-
dre à leurs fins, ces associations
doivent avoir un trésor relative-
ment bien rempli. En retardant le
paiement de leurs redevances tant
soit peu, les membres s'exposent à
perdre la totalité de leurs bénéfices.
C'est ainsi qu'on en a vu qui, pour
une couple de piastres, ont fait
perdre le centuple et plus à leurs
familles et les ont ainsi plongées
dans un abîme de misère. Les
intérêts de tous les membres sont
entre les mains d'habiles et honnê-
tes officiers.

M. Alfred Lane est le Trésorier
de ces trois sociétés. Le seul nom
de M. Lane est une garantie de sû-
reté et de probité pour chacun.
Nous ne saurions donc trop engager
les membres à ne pas retarder leurs
paiements à ces différentes associa-
tions. C'est là le point capital et
l'urgence du moment pour chacun
d'eux. Leurs intérêts dans ces so-
ciétés, doivent avoir la priorité sur
tous les autres.

Le second moyen du succès,
avons-nous dit, c'est l'encourage-
ment des citoyens. Oui, tous ceux
qui n'ont pas le bonheur de faire
partie de ces sociétés doivent se
faire enrôler au plus tôt, dans celle
qu'ils trouvent le plus propre à ré-
pondre à leurs besoins et à ceux de
leurs familles. C'est un des actes
les plus importants et les plus pru-
dents qu'ils puissent faire. Qu'ils ne
se reposent sur aucune autre res-
source! Il arrive quelquefois de
terribles catastrophes dans la jouis-
sance des plus grandes fortunes.
Il survient de sombres et poignantes
souffrances dans la vie d'aucun
homme. Le bonheur et l'aisance
d'ici-bas sont fondés sur l'onde.

Dans ces jours d'angoisse, dans
ces heures d'affliction, il fait bon de
savoir que d'autres sympathisent
avec nous; il est reconfortant de
recevoir les secours d'une main com-
passante. Alors l'on se trouve
heureux d'avoir si bien su placer
nos intérêts, et ne pas avoir hésité
à faire quelques légers sacrifices,
qui devaient être suivis de tant de
bons résultats.

Nous terminerons cet exposé, en
souhaitant un succès toujours crois-
sant à ces trois sociétés qui font
notre orgueil et notre joie, en disant
aux membres: soyez unis et exacts
dans vos paiements. A ceux qui
n'en font pas encore partie, nous
répéterons: Faites-vous admettre
dans ces sociétés, et demeurez-y
fidèles et attachés jusqu'à votre
dernier soupir.

NECROLOGIE

En 1812, il y a eu des héros. Les
survivants ont reçu une pension du
gouvernement. Au nombre de ces der-
niers était Paschal Ouellet de la cité de
Hull, mort il y a cinq ans, un de nos
vieux pionniers, un des compagnons de
Jos. Monferrant, un de ceux qui com-
battaient contre les *Chinois* en faveur
des droits des canadiens français.

C'est une date que Sulte peut illus-
trer avec avantage et intérêt pour tous.
Monsieur Ouellet a déjà écrit quelque chose à
ce propos.

Aujourd'hui, nous avons la douleur
d'annoncer la mort de M. Moïse Ouel-
let, le fils de ce vétéran.

Il est mort le 18 courant, à 9 1/2 hrs
du matin. Ses funérailles ont eu lieu
ce matin à Hull.

C'est un des vieux citoyens, fonda-
teur de Hull.

Il a toujours été un de ceux qui
sans bruit font le bien d'une ville. Il
a su se faire aimer et respecter par
tous sans pouvoir se dire: j'ai un seul
ennemi. C'est le plus bel éloge qui puisse
être fait.

M. Ouellet a été un des premiers
commissaires d'école de Hull, il a été
le président du bureau. Enfin, il a été
un de ceux qui a aidés à la prospérité
de la ville.

Funérailles de l'Abbe Harel.

Nous apprenons avec regret, la mort
de M. l'Abbe Harel, chancelier de l'Ar-
chevêché de Montréal, décédé Jeudi
soir à 6.45 heures.

C'était un des prêtres les plus distin-
gués de tout l'archidiocèse de Montréal
où sa mort causera un vide vivement
senté, par Monseigneur surtout, qui en-
tourait le défunt de son estime et sa
confiance la plus absolue.

M. l'Abbe Harel, agissait comme
notaire dans la cause de canonisation
de la bienheureuse Marguerite Bour-
geois, à propos de qui, il a composé
plusieurs mémoires très remarquables.
Il n'est âgé que de 41 ans.

Funérailles du Revd. M. Clerc

Les funérailles du Revd. M. Clerc
ont eu lieu mardi dernier à Notre-
Dame de la Sallette, au milieu d'un
concours inaccoutumé de la sympathi-
que population de cet endroit.

M. le G. V. Routhier, chanoine,
officiait assisté d'un diacre et d'un
sous-diacre. 12 prêtres assistaient à
l'enterrement dont l'un, le Revd. Père
Fayard, supérieur des Oblats d'Ottawa,
fit le sermon de circonstance. Ce fut un
de ces rares et magnifiques morceaux
de la véritable éloquence; une oraison
funèbre à la Bossuet. Il sut faire
verser des larmes et des prières, à cette
multitude nombreuse, qui s'était rendue
pour prouver l'amour filial qui animait
tous les citoyens, envers celui qui
avait consacré sa vie à leur bonheur,
le fondateur de cette florissante petite
paroisse catholique, le premier pasteur
du temple de leur foi. Le célèbre prédé-
cateur raconta surtout une touchante
anecdote, le Revd. M. Clerc, a-t-il dit,
est né à Chandéry à une petite dis-
tance de la Sallette, en France, endroit
renommé par la piété et le culte qu'on
y rend à la Très Sainte Vierge. A l'âge
de 12 ans, M. Clerc fit un pèlerinage à
la Sallette, et s'y consacra à la Ste Vierge.
Par une singulière coïncidence, M.
Clerc est mort curé de Notre-Dame de
la Sallette en Canada.

Le service eut lieu à 10 heures.
A. M. Outre la population catholique
de l'endroit, 300 hommes avaient
laissé leurs travaux des mines, pour
assister aux funérailles. Ce fut un
spectacle vraiment édifiant.

—Papineauville devient très popu-
laire parmi les familles de la ville qui
vont passer quelques semaines à la
campagne pendant la belle saison de
l'été. Il y a à cette année un grand
nombre de familles d'Ottawa, qui rési-
dent à cet endroit, surtout sur l'île
près de M. Chabot.

Contrat de Malle

DES SOUMISSIONS cachetées
D'adressées au maître Général des
Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à
midi vendredi, le 7 septembre, 1889,
pour le transport des malles de sa Ma-
jesté d'après un projet de contrat pour
quatre ans, à trois fois par semaine,
aller et retour entre Jockvale et
Ottawa et ce, à commencer du 1er
Octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des in-
formations au sujet des conditions du
contrat proposé et des blancs de
forme de soumissions peuvent être
obtenus aux bureaux de Postes de
Merivale, Jockvale et à ce bureau à
Ottawa.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes }
13 Juillet 1889, }

A. PERROTON, 62 et 64 Rue Main, Tiens le plus bel assortiment de Tweeds pour Habilllements d'hommes et Enfan. Un assortiment general d'etoffes a robes, cotons a bon marche. Groceries &

LAROSE ET CIE., MARCHANDS DE 'Nouveautés'

ET
D'HABITS FAITS
101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU

Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

LES CITOYENS DE HULL

Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti qu'ailleurs. La maison garde un **Tailleur Diplôme** qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

LAROSE & Cie
NO. 101
Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

NOTES AU CRAYON

M. Martin J. Griffin, libraire du Parlement, est revenu d'Europe. Il était à bord du *Parisian*.

Mardi, le 16 courant, *L'Electeur* entrait dans sa dixième année d'existence. Nos meilleurs souhaits de prospérité au confrère.

En Angleterre, le nombre des veuves dépasse de plus de 800,000 celui des veufs. En France, pour chaque 100 veufs on compte 193 veuves.

Le gouvernement fédéral, demandera ces jours-ci, des soumissions pour la ligne de steamers, entre les Indes Occidentales, l'Amérique du Sud et le Canada.

Durant la représentation d'un cirque à Milford, Mass., qui a été donnée mardi soir, une rangée de sièges, contenant 5,000 personnes, s'est écroulée. Un grand nombre des occupants, ont été cruellement blessés.

A la dernière séance du conseil du comté de Verchères, tenue samedi dernier, il a été passé une résolution adoptant le système dit des "travaux croches" pour les chemins d'hiver sur toutes les routes publiques du comté.

Le R. P. Therrien, autrefois desservant à Hull, et maintenant supérieur de la maison des Oblats au lac Témiskaming, a donné cette semaine à Montréal, deux conférences sur la colonisation.

Les Français de New-York, ont célébré avec pompe, l'anniversaire de la prise de la Bastille. Il y a eu décoration des statues de Lafayette et de Washington, sur le "Carré Union." Un magnifique programme d'amusements de toutes sortes, a été bien interprété.

Le type héros de White Chapel, qui a nom Jack l'Eventreur, a encore commis un crime épouvantable ces jours derniers à Londres. Il a assassiné et mutilé d'une façon effrayante une femme du nom de Kelly. L'épouvante causée par cette horrible tragédie, est encore plus grande que celle qui a suivi ses autres meurtres.

Le conseil de St Sauveur de Québec, a soumis à un comité d'annexion de la ville, des conditions, qui ont été prises en considération ces jours derniers. Les deux comités d'annexion se réuniront bientôt, pour discuter les conditions et en venir à une entente, si c'est possible.

La fête nationale des Canadiens-Français a été chônée avec pompe cette année à Paris. Tout le groupe canadien, dans la capitale de la France et les environs, se réunissaient le matin pour assister à une grande messe et se retrouvaient le soir à un grand banquet, où ils ont manifesté une fois de plus, leur patriotisme. Cette fête, a eu un grand retentissement dans les principaux journaux de Paris. Honneur au président fondateur M. Hector Fabre.

Le contrat pour le nouveau service des malles de l'Atlantique, entrepris par MM. Anderson, de Londres, a été signé hier.

Le contrat exige une flotte de vapeurs de la vitesse de vingt nœuds, capables de faire la traversée entre Québec et Plymouth, en six jours, et d'un tonnage de 6,000 tonnes. Halifax devant être le port d'hiver, et Québec le port d'été.

Cette nouvelle ligne sera en opération le printemps prochain.

La Lyre Canadienne

Le corps de musique La Lyre Canadienne qui s'est acquis une si grande popularité par l'excellente musique qu'elle fait entendre de temps à autre, se propose de faire une excursion au clair de lune, jeudi prochain, le 21 juillet, sur le vapeur *Empress*. Cette excursion promet d'être la plus attrayante de la saison par son programme qui comprendra entre autres articles un grand concert vocal et instrumental par l'orchestre et le corps de musique au complet, et le quatuor Albani.

Il est probable que la Lyre Canadienne donnera un concert en plein air mardi soir, sur le parc Major.

AUX COLONS

Les colons qui ont l'intention de s'établir sur des terres neuves dans les cantons Hartwell, Suffolk, Addington, Preston, Gagnon, Lesage, dans le comté d'Ottawa province de Québec pourront s'adresser à l'agent local des terres de la Couronne, M. Hercule Chéné, résident au village de Chénéville, Comté d'Ottawa. Ce monsieur se fera un grand plaisir de donner tous les renseignements qui sont en son pouvoir, afin de faciliter et d'encourager tous les colons qui s'adresseront à lui.

La Station de Papineauville est la plus rapprochée du grand chemin qui conduit à tous les cantons plus haut mentionnés. On trouvera de très beaux lots de terre et de magnifiques pouvoirs d'eau dans les cantons Gagnon et Lesage ainsi que les autres cantons mentionnés; les deux tiers des Terres sont en bois francs; érable, merisier et beaucoup de cèdres. La terre se vend à 30cts l'acre et on peut se procurer tout le nécessaire dans les magasins à Chénéville qui se trouve sur les parcours. La malle part d'Ottawa ou Montréal pour à Papineauville, se rend le même soir.

Petites Notes Locales

Plusieurs familles d'Ottawa, sont en villégiature à Papineauville.

Il y a eu assemblée de la Société St Jean Baptiste, hier soir.

Assemblée du conseil de ville, lundi prochain.

M. l'échevin Latour d'Ottawa, est revenu hier du lac Chippewa.

M. F. Martin, marchand de Pembroke était à Hull, hier, en visite chez son frère.

Le Rev. M. Corbeil, de l'Archevêché d'Ottawa, occupera temporairement la cure de Masham Mills.

Le vapeur *Loversburg* a été nolisé pour une excursion dimanche prochain à Papineauville.

Le corps de musique de Sainte-Anne fera son pique-nique annuel à Besserer Grove, lundi le 22 courant.

Mr. Gagnon, vient de terminer les travaux de l'aqueduc entrepris sur la rue Inkerman. Ça progresse!

Un nommé Pariseau s'est fait blesser aux scierie de E. B. Eddy, hier. Il est sous les soins du Dr E. S. Aubry.

Le conseil municipal de la ville de Hull, aurait-il l'obligance de prendre connaissance de l'art 99 de la charte de la ville de Hull?

On a trouvé avant hier soir, flottant sur la rivière Ottawa près du quai de East-Templeton, le cadavre d'un enfant âgé de 19 à 22 ans.

Des dépêches reçues aujourd'hui du colonel Bacon, commandant du détachement de Wimbledon, annoncent que les tireurs canadiens ont remporté la coupe Kolapore et aussi le prix colonial de £180.

La construction de l'hôtel de ville et de la station de police commenceront le 1er de Novembre, en l'an de notre Seigneur 1889, s'il faut en juger d'après les apparences.

Au grand pique-nique de Vinton, qui durera deux jours et où il y aura courses et jeux de toutes sortes, des prix seront distribués pour la somme de \$1000.

M. E. B. Eddy a pris des contrats par lequel il s'engage à fournir 20 tonnes de pulpe de bois par jour à des compagnies américaines.

Enfin, nous allons voir de beaux jours!!! Le conseil municipal de la ville de Hull, doit bientôt prendre connaissance de l'article 99 de la charte de notre ville.

Mieux vaut tard que jamais!

M. Baptiste Corrivau ouvrier de la Pointe Gatineau, s'est fait cruellement écraser un pied entre deux lourdes pièces de bois. On craint qu'il faille en faire l'amputation.

M. Dumontier, fera prochainement la collection des abonnements du journal. Nous espérons qu'il sera bien accueilli et que l'on se fera un devoir de l'aider dans sa tâche.

Le Revd M. L. Charlebois, curé de Ste Thérèse et le Revd M. S. Rouleau, professeur de Philosophie au collège de Ste Thérèse, étaient à l'Archevêché d'Ottawa hier.

Le Revd M. Y. Champagne, curé de la Gatineau, et le Revd. M. S. Rouleau professeur de Philosophie au collège de Ste Thérèse, doivent aller passer quelques temps aux sources de Calédonia Springs.

Plusieurs jeunes gens partiront bientôt pour aller camper à l'île bien connue des amateurs, l'île Jones. M. G. Labelle est l'organisateur de cette belle partie de plaisir. Le campement durera une quinzaine.

M. Théophile Laferrrière, qui est bien connu à Hull, s'est brisé une jambe ces jours derniers, et contusionné gravement le côté droit, en tombant d'un échafaud haut de 190 pieds, pendant qu'il était à travailler au clocher d'une église à Bay City.

Que les amateurs de sport et les amateurs d'éloquence se donnent rendez-vous à Vinton le 30 et 31 juillet courant. Avec les jeux corporels, on pourra goûter les jeux de l'intelligence.

Plusieurs membres du Parlement et d'autres personnages distingués, adresseront la parole en cette circonstance.

Le département de la police montée du Nord-Ouest a décidé de continuer encore cette année le service de patrouille sur la frontière du Manitoba. Les constables rempliront les devoirs de douaniers. Le commissaire Hercher est actuellement à Winnipeg afin de les entendre à ce sujet avec l'inspecteur des douanes.

On a remarqué hier, sur la rue Albert, ce qu'on pourrait appeler un phénomène. On aurait cru qu'un bateau à vapeur allait sur terre. Six chevaux de la compagnie du Pacifique ont transporté aux chars, le gros Yatch de M. Perkins, du poids de 15,00 lb qui a été dernièrement vendu à un citoyen d'Aylmer.

A la dernière assemblée du conseil il a été proposé et adopté, que la boîte d'alarme qu'on devrait être au coin des rues Rock et Autumn, soit placée au coin Waburn et Autumn. Celle qui devait être posée à la manufacture de M. E. B. Eddy sera au coin des rues Wellington et Chaudières, chez M. Lyons.

Il est rumeur qu'une de nos plus charmantes demoiselles de la rue Inkerman doit bientôt faire son entrée dans le domaine conjugal. L'heureux aspirant à sa main et... à son cœur, est un Monsieur de la campagne. Ce sera un vide difficile à combler, dans un cercle bien estimé de notre ville.

Voulez-vous vous procurer des groceries, provisions, légumes etc. etc., à bon marché et de première qualité? Allez chez M. Etienne Lamarre, épiciier, au N° 181, rue Brewery, Hull.

Une bonne ménagère, ne devrait jamais lui ménager ses visites, car c'est le meilleur endroit où elle pourra faire le plus d'économies.

Une alarme de feu, a été donnée dans le quartier 2, jeudi avant-midi; le feu était pris dans la couverture d'une cuisine de M. Berrichon au coin des rues Head et Chaudières. Ce commencement d'incendie, est dû à une étincelle qui s'est échappée d'un tuyau voisin. Grâce au concours actif de la brigade de feu, les flammes ont été éteintes promptement.

Une Grande VENTE

A BON MARCHÉ
CETTE SEMAINE
CHEZ

H. F. Bedard

COIN DES RUES
PRINCIPALE
ET DU PONT

Chapeaux pour demoiselles et dames, grande réduction chez H. F. Bedard.

Indiennes, étoffes à robe et cotons, vendus à grand sacrifice chez H. F. Bedard.

Tweed et habillements à moitié prix, au magasin de H. F. Bedard.

Etienne Lamarre Epiciier

No 181 Rue Brewery, Hull.

Groceries,
Provisions,
Légumes,
DE PREMIERE QUALITE, & à
A BON MARCHÉ
Une visite est sollicitée.
Et. Lamarre.

ON DEMANDE

Un solliciteur d'annonces et d'impressions, capable d'aider à l'administration et à la rédaction.
S'adresser à
N. PAGÉ,
Bureau du "Spectateur."

Aux Pharmaciens

Le No. 164 du bloc en pierre Monck est à louer. Grand avantage pour un pharmacien. S'adresser au bureau du journal.

Impressions de Ville

Notre département d'impressions de ville (Jobs) est des mieux montés. Nous pourrions exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués à des prix raisonnables et sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coute qu'une piastre par année et paraît deux fois par semaine.

S. St. JEAN

FERBLANTIER-PLOMBEUR

No. 257, Rue Principale, Hull

Ouvrage de commande une spécialité. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

PRIX MODÉRÉS.

A VENDRE

Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

Trois Magasins et Logements A LOUER

Dans le block Monck (ancien block Poulin) rue Principale. S'adresser à N. Pagé No 154, rue Principale.

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE

Modes,
Manteaux
et articles de Toilettes
DUPUIS & NOLIN

AVIS

On m'informe que quelques hôteliers se permettent de vendre de la boisson le dimanche. D'autres personnes vendent sans licences. Et d'autres encore n'ayant qu'une licence de Magasin vendent en quantité moindre qu'une chopine impériale. Il faut de toute nécessité que ces infractions à la loi disparaissent et gare à ceux qui s'en rendront coupable à l'avenir. Il n'auront qu'eux mêmes à blâmer s'ils sont emmenés à payer l'amende.

D. C. SIMON,
Percepteur du Revenu
Provincial de Hull.

Teinturerie et Buanderie à Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale bloc Monk une agence de teinturerie et une buanderie.

Réparage des plumes d'autruche nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile.

Une visite est sollicitée.
R. GAGNON
No 160, rue Principale Hull.

Maison à Vendre

No 104 Rue du Pont Hull

Une maison à 1½ étage, No 104 rue du Pont, Hull, appartenant à la succession de Dame Veuve Antoine Fréchette.

Pour conditions, s'adresser à
WILLIAM FRÉCHETTE ou à
D. C. SIMON, RUE ALMA.

A VENDRE

80 acres de terre plus ou moins en bon état de culture, avec deux maisons, grange, deux écuries, hangars, etc. etc, situés au village de Masham. Conditions faciles. S'adresser à Ensiébe Monette, No. 80 rue Church, Hull.

J. N. FORTIN

Marchand de

Tabac et Pipes de toutes sortes

CIGARES DOMESTIQUES ET IMPORTES

Coin des Rues Church et Main, Hull, P. Q.

Bonbons, Coniseries, articles de fantaisie, crème à la glace, huitres, etc., etc. N. B. Une magnifique salle de Billards est attachée à l'établissement.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées à l'endroit: "Soumissions pour le charbon, édifices publics," seront reçues jusqu'à VENDREDI, 2 AOUT prochain, pour l'approvisionnement de charbon pour tous ou aucun des édifices publics du Dominion.

Des spécifications, des formules de soumissions et tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus à ce département le et après mardi, le 9 juillet.

Les soumissionnaires doivent prendre avis que les soumissions ne seront pas considérées si elles ne sont pas faites sur les formules fournies et signées des véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour le montant de 5 pour cent du total de la soumission, lequel sera confisqué si le signataire refuse de consentir à un contrat quand il sera appelé à le faire, ou s'il ne complète l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 3 Juillet 1889.

Abonnement à la campagne \$1.
Questions agricoles traitées dans chaque numero.

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL.

J. E. BEAUSSET,
Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa, 25 Sparks

C. B. MAJOR,
Avocat
No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

Coin des Rues Main et du Pont

Si vous voulez avoir

Un bel et bon Habillemeut coupe garantie et fini parfait

Allez Chez

H. F. BEDARD

Le département des modes est au complet. Les dames sont spécialement invitées à venir le visiter.

H. F. BEDARD,

Coin des Rues Main et du Pont, Hull.

Librairie Ste. Anne

NO. 106 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Toujours en mains un assortiment complet de papeterie, livres, articles de bureaux, images, jouets, articles de fantaisie, lainages, patrons, présents de noces, livres de modes, etc., etc.

Les prix sont plus bas que chez n'importe quel autre marchand.

Une visite est sollicitée.

Mlle. ELEANORE SEGUIN,
Propriétaire.

Camille Parent

MARCHAND DE CHAUSSURES

de Toutes Sortes

pour Hommes, Femmes et Enfants.

PRIX TRES REDUITS

Venez tous voir au

No. 112, Rue CHURCH, Hull, P. Q.

Laines! Laines!!

Avis est donné aux fermiers et autres ayant de la laine à faire carder, filer etc., pour échange ou vente.

La Carderie et Filature

de Hull est maintenant prête pour le travail de la présente saison.

En sus de ma ligne générale d'affaire, j'ai introduit dans ma filature la confection des

GROS CHAUSSONS de CHANTIERS

Une visite est respectueusement sollicitée.

John D. Hanson,

Propriétaire.

100 et 102, Rue Brewery, Hull

A l'Étal Populaire

—DE—

NARCISSE BRAULT

Coin des rues du Lac et Victoria

Le public trouvera toutes les viandes souhaitables: Viandes fraîches et fumées, Saucisses et Boudins, Oeufs, Légumes et Provisions. Le tout de premier choix.

N. B. M. Brault est le fournisseur de JOES PLACE.

PHARMACIE de HULL

84 Rue Principale 84

COOKE ET HELMER, Prop.

Toujours en main un vaste assortiment de

BROSSES,

PEIGNES,

EPONGES,

OBJETS de TOILETTES,

ETC!!! ETC!!! ETC!!!

Prescriptions préparées par des pharmaciens compétents.

Agences du TELEPHONE et de la CANADIAN EXPRESS Co.

S. P. Cooke. R. A. Helmer.

—

Lots à Bâtie

A vendre, situés sur la rue Wellington près de la rue du Lac, près de la rue Principale, propriété de M. H. C. Monck.

S'adresser à N. Pagé au bureau du Spectateur.

TRAHISON

DEUXIÈME PARTIE

XII

Suite

—Je n'ai jamais obéi à une question d'argent.

Il salua profondément et conduisit la comtesse à la porte de son cabinet.

—Et quand pourrai-je vous revoir.

—Tous les matins, de neuf à dix heures, et tous les soirs, de cinq à sept.

—Je reviendrai.

Georgette inclina la tête et sortit dignement. Elle était outrée.

Ours, va, cria-t-elle quand elle fut dehors.

Roustan l'attendait avec impatience.

—Eh bien s'écria-t-il en la voyant. As-tu fait un premier pas ?

—Oui, en arrière.

XIII

Les avocats sont habitués à recevoir tant de visites excentriques, surtout des visites féminines, que c'est à peine si celle de la prétendue Georgette de Crémone préoccupa Georges de Fresnières. Au bout d'une demi-heure, quand il eut entendu le récit d'autres infortunes conjugales ou financières, il n'y pensa plus. Il était persuadé du reste qu'il ne la reverrait plus. Sa surprise fut donc grande quand il la retrouva chez lui au sortir du palais. A son entrée, elle se leva et montrant une liasse de papiers qu'elle tira de son sein :

—J'ai les pièces, monsieur.

Il la salua légèrement, la fit passer devant lui dans son cabinet.

—Entrez madame.

Georges de Fresnières était tout décontenancé. Est-ce qu'il se serait trompé ? Est-ce qu'il avait affaire à une grande dame ? Est-ce que le procès était sérieux ? Il s'inclina plus profondément qu'en entrant, lorsqu'elle passa devant lui pour pénétrer dans son cabinet. Il lui offrit avec empressement un de ses meilleurs fauteuils. Elle souriait malicieusement sous sa violette. Elle lui tendit son paquet de papiers, qu'il défit et parcourut rapidement.

Il y avait le contrat de mariage de la comtesse, car Georgette avait été réellement mariée. Elle avait épousé le comte de Crémone, une sorte d'aventurier dont le titre était plus ou moins authentique, vivant de jeu et de rapines, et qui avait tout à coup disparu de la circulation sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

D'un coup d'œil, Georges avait saisi le cas, modifié ses impressions du matin. La jeune femme semblait attendre sa décision avec l'anxiété qu'elle aurait eue à attendre l'arrêt d'un juge. Elle levait vers lui des yeux suppliants un peu humides.

N'est-ce pas, monsieur, balbutia-t-elle, que c'est affreux ?

—Cet homme est un monstre ! déclara l'avocat.

—Oh ! vous me défendez supplia-t-elle, vous prendrez en main ma cause. Je n'ai plus d'espoir qu'en vous !

De vraies larmes maintenant roulaient dans ses yeux et elles étincelaient comme des diamants. Elle était ainsi cent fois plus belle, mais Georges ne la voyait même pas, ne songeait point à sa beauté, n'envi-sageant que son uniforme.

—Je n'ai jamais refusé mon appui, dit-il, aux personnes vraiment dignes d'intérêt. Vous habitez Paris, madame ?

—J'y ai seulement un pied-à-terre. Mon véritable domicile est le château de Crémone.

—Votre mari habite avec vous ?

—Il y vient si rarement, et d'ailleurs ses visites sont si peu agréables pour moi que je préfère qu'il me les épargne.

—Je le comprends.

Elle poursuivit :

—Mon mari est né dans l'Amérique du sud. Il a été élevé dans les durs travaux de ces régions encore à demi sauvages, chassant le buffle, domptant les chevaux, brûlé par le soleil et les alcools. Il parle à peine le français, malgré son séjour prolongé en France. Il est brutal, très fort à toutes les armes, très dangereux. Il voyage beaucoup. Il va de Paris à Mexico presque incessamment. Je ne le vois guère que lorsqu'il a besoin d'argent.

Il vient alors m'extorquer par des menaces les derniers débris de ma fortune. Il ne me reste plus guère que le château dont je vous parle et les quelques terres qui l'environnent. Je suis bien malheureuse, monsieur, bien malheureuse !

La comtesse jeta à l'avocat un dernier regard plein de supplication et se leva.

—Ainsi, monsieur, ajouta-t-elle, vous consentez à vous charger de ma cause ?

—De grand cœur, madame. Je vais étudier plus attentivement le dossier que vous voulez bien me confier, puis nous fixerons ensemble le jour où il conviendra d'introduire l'instance.

Il s'était levé aussi pour reconduire la visiteuse et restait courbé, l'air souriant.

—Je rentre au château de Crémone, dit la comtesse ; mais, au moindre mot de vous, j'accourrai.

Elle donna l'adresse exacte de la propriété, puis elle s'inclina et sortit. Sur le seuil de la porte, un éclair de triomphe brilla dans son regard.

—Cette fois, murmura-t-elle Roustan sera content de moi, je le tiens bien !

Georges de Fresnières se mit en effet, à partir de ce jour, à étudier l'affaire avec ardeur, tout en ne négligeant pas ses visites amoureuses à l'hôtel de Servas. Son amour pour Claire, qu'il avait cru arrivé aux dernières limites, croissait pourtant encore de jour en jour. Il n'avait rien su de l'incident qui s'était passé chez Charles, et que, sur l'ordre de celui-ci, on avait tenu secret.

Nous reviendrons plus tard sur les suites qu'il devait produire, mais nous allons auparavant raconter les événements qui devaient résulter des rapports de Georges de Fresnières avec l'aventurière que lui avait dépêchée son rival. Le jeune avocat, trompé par les manières de la comtesse, par le récit qu'elle avait fait de ses infortunes et des prétendus griefs de son mari, avait pris la cause fort à cœur. Il avait même sa plaidoirie toute préparée d'avance, quand il écrivit à la

comtesse qu'il avait besoin d'avoir avec elle une dernière entrevue et la pria de venir le voir aussitôt qu'elle le pourrait.

Georgette répondit courrier par courrier qu'elle était trop souffrante pour voyager, qu'elle se voyait à son grand regret, obligée de retarder le procès, s'il ne pouvait pas disposer d'une journée pour venir la voir. Georges fut très contrarié de cette réponse. Il était fort ennuyé d'être obligé de quitter Paris, même un jour sans voir celle qu'il aimait. Mais il se décida néanmoins à partir. Le devoir avant tout ! Il étudia l'itinéraire des chemins de fer et s'assura qu'en partant de bonne heure, il pourrait être de retour assez tôt pour rendre une visite dans la soirée à l'hôtel de Servas. Il avertit la comtesse qu'il se rendrait chez elle le dimanche suivant.

Il partit, en effet, au jour fixé. A la gare, il aperçut Roustan en costume de chasse, et cette vue, il ne sut pourquoi, lui fit une mauvaise impression, lui sembla d'un mauvais augure. Il lui avait semblé que son ancien rival l'avait regardé d'un air singulier. Il secoua cette préoccupation. Le jeune financier n'avait plus reparu à l'hôtel de Servas. Charles lui-même ne le voyait plus. Il est probable qu'il avait déjà oublié Claire et cherché des consolations dans un autre amour.

Roustan, du reste, s'éloigna de lui, affecta de ne pas le voir. Il fit de même et alla prendre son billet. Il y avait peu de voyageurs à ce train national. Il passa dans la salle d'attente Roustan s'y trouvait, assis dans un coin, son fusil entre les jambes. Il ne tourna même pas la tête quand il se présenta et ne parut pas faire attention à lui. Il s'était trompé.

André ne pensait même plus peut-être à ses anciens projets de mariage. La porte s'ouvrit. On appela les voyageurs. Il passa sur le quai. Il vit Roustan monter dans un compartiment et il s'installa dans un autre. Un coup de sifflet strident fit résonner la toiture de verre, puis le train s'ébranla, se mit en marche. Georges de Fresnières partait où son triste destin l'appelait.

XIV

Roustan descendit à Chamby, Georges de Fresnières poursuivit sa route jusqu'à la Fère, puis il prit une voiture qui le conduisit au château de Crémone.

Mais Roustan arrivé avant lui sauta vivement à terre, jeta son fouet et les rênes au valet, lui dit quelques mots, et l'homme repartit aussitôt avec le véhicule.

La porte du petit salon où elle se tenait s'ouvrit. André entra. Au premier mot qu'il lui dit, elle sut qu'elle n'avait plus de délai à attendre.

Il est dans le train, dit-il, il me suit. Tout est-il prêt ?

—Joseph a dû tout préparer, mon ami.

Roustan s'assura que ses ordres avaient été ponctuellement exécutés. Puis il regarda sa montre.

—Nous avons trois quarts d'heure devant nous environ.

Il remarqua le tressaillement de Georgette.

—Mais qu'as-tu donc ? demanda-t-il. Serais-tu réellement sauffrante ?

Elle répondit évasivement. Il la regarda bien en face son regard dur entrant dans ses yeux.

—Ne vas pas me trahir ?

A continuer



Aux Constructeurs

Avis est par le présent donné que les délais pour la réception des soumissions pour la construction de la station des pompes et du poste de police ont été étendus jusqu'à midi, samedi, le troisième jour d'août prochain.

Par ordre,

J. O. LAFERRIERE,
Secrétaire-Trésorier.
Bureau du Secrétaire-Trésorier
Rue Albion, Hull 8 juillet 1889.



AVIS

POIDS ET MESURES

LES MARCHANDS, fabricants et propriétaires de Poids, Mesures et Machines à peser, sont spécialement requis de lire attentivement les instructions suivantes et l'Acte qui y correspond.

1. L'Acte des Poids et des Mesures pourvoit à ce qu'une inspection biennale de tous les Poids et Mesures soit faite pour les fins du commerce, aussi bien que pour les inspections irrégulières des mêmes, qui peuvent être faites en tout temps quand l'Inspecteur les jugera nécessaires, et il impose aussi une pénalité sur chaque commerçant ou autre personne qui s'oppose ou empêche un inspecteur ou son assistant dans l'exécution de son devoir d'après le dit Acte, ou qui refuse d'exhiber tous ses Poids et Mesures à l'Inspection quand il en est requis par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier et propriétaire de Poids, Mesures et de Machines à peser, en payant de l'argent aux Inspecteurs ou aux assistants Inspecteurs de Poids et Mesures pour le droit de vérification, est autorisé et spécialement requis de demander à l'officier qui fait l'inspection, un certificat original (Forme O, 6, avec les mots "Original pour le commerçant," imprimés comme suite) bien rempli et estampillé, et aussi de s'assurer en même temps si les estampilles annexées à tel certificat représentent exactement en valeur le montant payé en argent comptant. Les commerçants sont priés de se rappeler que les certificats de vérification ne sont d'aucune valeur à moins que les estampilles représentant le montant entier des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de ces certificats officiels sont spécialement requis de les garder soigneusement pendant deux ans, et pour les conserver en bonne ordre il serait désirable qu'ils les affichassent dans leurs places d'affaires de la même manière que pour les certificats de licences ; car il est parfaitement compris que tous les commerçants qui sont incapables de produire leurs certificats bien et dûment estampillés, lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en toute probabilité avoir à payer de nouveau les droits de vérification.

E. MIALL,

Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur.
Ottawa, 15 avril 1889.

Magloire Dumontier

MARCHAND DE GLACE

No 46 Rue Pitt Coin de la Rue Ravine
HULL

Aussi,—Grande Voiture pour Déménagement.

Parent et Varin

PEINTRES et DECORATEURS

De maisons et d'enseignes, décorateurs, tapissiers, imitateurs, etc., etc.

No 85, Rue Britannia, Hull.

Les soussignés désirent annoncer au public de Hull et des environs qu'ils sont prêts à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien leur confier.

Ouvrage garanti. Prix modérés.



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

IMPRESSIONS DE LUXE,

IMPRESSIONS

DE COMMERCE,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTE

BLANCS DE COMPTE,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES DE VISITE,

PANCARTES,

BLANCS DE COUR, ETC.

Execution Parfaite
Prix Réduits

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154

RUE PRINCIPALE,

HULL.